

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ORIGINAL

**Syndicat Mixte - LOZERE NUMERIQUE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 20007835000010

POSTE COMPTABLE : SGC Mende

REÇU A LA PRÉFECTURE  
DE LA LOZÈRE

17 AVR. 2023

BUREAU DU COURRIER

**M. 14**

**Budget primitif**

**voté par nature**

**BUDGET : LOZERE NUMERIQUE (3)**

**ANNEE 2023**

Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCL, syndicat mixte, etc).  
à renseigner uniquement pour les budgets annexes.

Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

### IV - Annexes (7)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	20

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

issements peuvent les présenter de manière facultative.

roduit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous  
dget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

ont produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets  
du CGCT).

sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus  
1-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable  
licable aux associations syndicales autorisées.

Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	LOZERE NUMERIQUE LOZERE NUMERIQUE	BP 2023
------------	--------------------------------------	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	0.00
5	Encours de dette/population	0.00	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	0.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :  
 au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,  
 au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.

- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

– En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

– Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

– La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

– Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

compléter par un seul des deux choix suivants :

semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

budgétaires (délibération n° ..... du .....).

indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

compléter par un seul des trois choix suivants :

sans reprise des résultats de l'exercice N-1,

avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	973 170,01	845 734,91
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 127 435,10
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>973 170,01</b>	<b>973 170,01</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 848 327,99	2 541 313,38
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 307 014,61
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>5 848 327,99</b>	<b>5 848 327,99</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>6 821 498,00</b>	<b>6 821 498,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

**II**  
**A2**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
1	Charges à caractère général	319 608,41	0,00	324 998,63	324 998,63	324 998,63
2	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>319 608,41</b>	<b>0,00</b>	<b>324 998,63</b>	<b>324 998,63</b>	<b>324 998,63</b>
	Charges financières	42 741,47	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>362 349,88</b>	<b>0,00</b>	<b>384 998,63</b>	<b>384 998,63</b>	<b>384 998,63</b>
3	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	479 838,05	0,00	588 171,38	588 171,38	588 171,38
3	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>479 838,05</b>	<b>0,00</b>	<b>588 171,38</b>	<b>588 171,38</b>	<b>588 171,38</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>842 187,93</b>	<b>0,00</b>	<b>973 170,01</b>	<b>973 170,01</b>	<b>973 170,01</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>973 170,01</b>
--	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
3	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations et participations	270 064,00	0,00	270 064,00	270 064,00	270 064,00
	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>270 064,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 064,00</b>	<b>270 064,00</b>	<b>270 064,00</b>
	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>270 064,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 064,00</b>	<b>270 064,00</b>	<b>270 064,00</b>
	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	417 715,52	0,00	575 670,91	575 670,91	575 670,91
	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>417 715,52</b>	<b>0,00</b>	<b>575 670,91</b>	<b>575 670,91</b>	<b>575 670,91</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>687 779,52</b>	<b>0,00</b>	<b>845 734,91</b>	<b>845 734,91</b>	<b>845 734,91</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>127 435,10</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>973 170,01</b>
--	-------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL ENGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>12 500,47</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Modalités de vote I-B.

écrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

**LOZERE NUMERIQUE - LOZERE NUMERIQUE - BP - 2023**

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

**II**  
**A3**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>9 466 230,18</b>	<b>0,00</b>	<b>5 082 341,00</b>	<b>5 082 341,00</b>	<b>5 082 341,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>9 466 230,18</b>	<b>0,00</b>	<b>5 082 341,00</b>	<b>5 082 341,00</b>	<b>5 082 341,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 933 769,82	0,00	190 316,08	190 316,08	190 316,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 933 769,82</b>	<b>0,00</b>	<b>190 316,08</b>	<b>190 316,08</b>	<b>190 316,08</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>11 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 272 657,08</b>	<b>5 272 657,08</b>	<b>5 272 657,08</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	417 715,52		575 670,91	575 670,91	575 670,91
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>417 715,52</b>		<b>575 670,91</b>	<b>575 670,91</b>	<b>575 670,91</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>11 817 715,52</b>	<b>0,00</b>	<b>5 848 327,99</b>	<b>5 848 327,99</b>	<b>5 848 327,99</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 848 327,99</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 276 336,00	0,00	1 953 142,00	1 953 142,00	1 953 142,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 095 311,29	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>8 371 647,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 953 142,00</b>	<b>1 953 142,00</b>	<b>1 953 142,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>8 371 647,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 953 142,00</b>	<b>1 953 142,00</b>	<b>1 953 142,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	479 838,05		588 171,38	588 171,38	588 171,38
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

LOZERE NUMERIQUE - LOZERE NUMERIQUE - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	479 838,05		588 171,38	588 171,38	588 171,38
	<b>TOTAL</b>	8 851 485,34	0,00	2 541 313,38	2 541 313,38	2 541 313,38

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	3 307 014,61
--	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	5 848 327,99
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	12 500,47
--	-----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**II**  
**B1**

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
1	Charges à caractère général	324 998,63		324 998,63
2	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
4	Atténuations de produits	0,00		0,00
0	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
5	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
6	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
8	Charges financières	60 000,00	0,00	60 000,00
7	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
3	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	588 171,38	588 171,38
1	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
2	Dépenses imprévues	0,00		0,00
3	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>384 998,63</b>	<b>588 171,38</b>	<b>973 170,01</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

0,00

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

973 170,01

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'investissement	0,00	575 670,91	575 670,91
	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	190 316,08	0,00	190 316,08
	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 082 341,00		5 082 341,00
8	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
1	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
	Stocks	0,00	0,00	0,00
0	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>5 272 657,08</b>	<b>575 670,91</b>	<b>5 848 327,99</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**

0,00

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

5 848 327,99

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**II**  
**B2**

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Atténuations de charges	0,00		0,00
Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Production immobilisée		0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00		0,00
Dotations et participations	270 064,00		270 064,00
Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
Produits financiers	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	575 670,91	575 670,91
Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>270 064,00</b>	<b>575 670,91</b>	<b>845 734,91</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

**127 435,10**

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

**973 170,01**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement	1 953 142,00	0,00	1 953 142,00
Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Amortissement des immobilisations		588 171,38	588 171,38
Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
Stocks	0,00	0,00	0,00
Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>1 953 142,00</b>	<b>588 171,38</b>	<b>2 541 313,38</b>

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**

**3 307 014,61**

+

**AFFECTATION AU COMPTE 1068**

**0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

**5 848 327,99**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>319 608,41</b>	<b>324 998,63</b>	<b>324 998,63</b>
6064	Fournitures administratives	0,00	3 798,63	3 798,63
611	Contrats de prestations de services	184 408,41	192 000,00	192 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	127 200,00	127 200,00	127 200,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>319 608,41</b>	<b>324 998,63</b>	<b>324 998,63</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>42 741,47</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	42 741,47	60 000,00	60 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>362 349,88</b>	<b>384 998,63</b>	<b>384 998,63</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>479 838,05</b>	<b>588 171,38</b>	<b>588 171,38</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	479 838,05	588 171,38	588 171,38
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>479 838,05</b>	<b>588 171,38</b>	<b>588 171,38</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>479 838,05</b>	<b>588 171,38</b>	<b>588 171,38</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>842 187,93</b>	<b>973 170,01</b>	<b>973 170,01</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>973 170,01</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	270 064,00	270 064,00	270 064,00
7473	Participat° Départements	177 774,80	177 774,80	177 774,80
74741	Participat° Communes du GFP	76 189,20	76 189,20	76 189,20
7478	Participat° Autres organismes	16 100,00	16 100,00	16 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>270 064,00</b>	<b>270 064,00</b>	<b>270 064,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>270 064,00</b>	<b>270 064,00</b>	<b>270 064,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	417 715,52	575 670,91	575 670,91
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	417 715,52	575 670,91	575 670,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>417 715,52</b>	<b>575 670,91</b>	<b>575 670,91</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>687 779,52</b>	<b>845 734,91</b>	<b>845 734,91</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>127 435,10</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>973 170,01</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Cf. Modalités de vote I-B.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.  
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
 (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	9 466 230,18	5 082 341,00	5 082 341,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>9 466 230,18</b>	<b>5 082 341,00</b>	<b>5 082 341,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 933 769,82	190 316,08	190 316,08
1641	Emprunts en euros	1 933 769,82	190 316,08	190 316,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 933 769,82</b>	<b>190 316,08</b>	<b>190 316,08</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>11 400 000,00</b>	<b>5 272 657,08</b>	<b>5 272 657,08</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	417 715,52	575 670,91	575 670,91
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	417 715,52	575 670,91	575 670,91
13911	Etat et établissements nationaux	247 336,46	363 779,59	363 779,59
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	33 809,60	58 809,60	58 809,60
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	68 284,73	76 540,86	76 540,86
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	68 284,73	76 540,86	76 540,86
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>417 715,52</b>	<b>575 670,91</b>	<b>575 670,91</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>11 817 715,52</b>	<b>5 848 327,99</b>	<b>5 848 327,99</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 848 327,99</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 276 336,00	1 953 142,00	1 953 142,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	4 100 000,00	1 508 000,00	1 508 000,00
1312	Subv. transf. Régions	1 680 968,00	445 142,00	445 142,00
1313	Subv. transf. Départements	247 684,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	247 684,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 095 311,29	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 095 311,29	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>8 371 647,29</b>	<b>1 953 142,00</b>	<b>1 953 142,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>8 371 647,29</b>	<b>1 953 142,00</b>	<b>1 953 142,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	479 838,05	588 171,38	588 171,38
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	369 236,63	477 569,96	477 569,96
28051	Concessions et droits similaires	291,24	291,24	291,24
28087	Immo. incorporelles reçues mise à dispo.	57 246,77	57 246,77	57 246,77
2817533	Réseaux câblés (m. à dispo)	53 063,41	53 063,41	53 063,41
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>479 838,05</b>	<b>588 171,38</b>	<b>588 171,38</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>479 838,05</b>	<b>588 171,38</b>	<b>588 171,38</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>8 851 485,34</b>	<b>2 541 313,38</b>	<b>2 541 313,38</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>3 307 014,61</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 848 327,99</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)  
LIBELLE : FTTH**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		14 327 099,00	a 0,00	5 082 341,00	b 5 082 341,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	14 327 099,00	0,00	5 082 341,00	5 082 341,00	0,00
2041513	GFP rat : Projet infrastructure	14 327 099,00	0,00	5 082 341,00	5 082 341,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 1 953 142,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 953 142,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	1 508 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	445 142,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-3 129 199,00</b>
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 152 sur 378 voix  
 Nombre de membres présents : 37 sur 248 voix et 5 pour voix sur 6 voix  
 Nombre de suffrages exprimés : 248 voix  
 VOTES :  
 Pour : 248 voix  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/02/2023

REÇU A LA PRÉFECTURE  
DE LA LOZÈRE  
17 AVR. 2023

BUREAU DU COURRIER. AIGOIN



Présenté par Robert AIGOIN (1),  
A Mende, le 20/02/2023  
Robert AIGOIN,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
A Mende, le 20/02/2023  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Delmas Dominique.	
Philippe Martin.	
Rodrigues David	
ALBAREC Cristina	
COMMANOUD Gilbert	
DAUTRY Pierre - Emmanuel	
Aunelle ANAVAI	
Paul CHARLOTTE	
Bouy André	
Grenn Gilbert	
FARGES Leticia	
SYLVAIN P.EMILE	
Memiez Henri	
Raynaldy Alan	
Michel GIBON	
ELZIENE Paul	
MOULIN Sabine	
HERTZOG J.L.	
Michel Jean - Luc	
BOISSIER Jean-Marc	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

MENRAS Gérald	
FLOURET Jonathan	
BAGOUET Jacqueline	
BOIBONE Fabienne	
Hilde Vanhove	
BREGOIRE FRANCOIS	
DUPOY Nadie	
EOLLANAE J.Francois	
FERRIER Andre	
BONNET Pierre	
ANDRE Remy	
BREZET Eve	
BRUN Jean-Louis	
BERTRAND Denis	
JAFFUEL Ludovic	
DESJEAN Claude	





IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2





